

# Prélevements et consommations d'eau : quels enjeux et usages ?

Dossier de rédaction de H2o  
April 2024

## Note d'analyse de France Stratégie

Jeudi 16 avril, Frédéric Audenis, commissaire général à la stratégie et à la prospective par intérim, Hélène Arambouzelle, adjointe au directeur du Département Développement durable et Numérique, Simon Ferrière, chef de projet et Miquel Oliu-Barton, conseiller scientifique, ont présenté à la presse la note d'analyse "Prélevements et consommations d'eau : quels enjeux et usages ?". Cette note vient en avant-première d'un rapport détaillé qui sera remis au gouvernement à l'automne et qui étudiera l'offre et la demande en eau à une échelle plus fine, par saison et par bassin versant.

Les notions de prélèvements et de consommations sont primordiales pour l'action publique. Les consommations, qui représentent la part des prélèvements ne retournant pas aux milieux, réduisent la quantité d'eau disponible pour les besoins situés en aval : leur maîtrise est donc essentielle. Les prélèvements peuvent également avoir des effets importants, notamment sur la qualité de l'eau et sa température, et modifier la disponibilité spatio-temporelle de l'eau, ce qui peut affecter les écosystèmes. Dans ce travail, France Stratégie a déterminé les volumes prélevés par usage fin pour l'année 2020, à un niveau plus fin que les statistiques usuelles. Les résultats montrent que les prélèvements s'élevaient à 30 milliards de mètres cubes en 2020 en France hexagonale et en Corse, dont 47 % sont imputables au secteur énergétique (avec des prélèvements particulièrement élevés dans le bassin versant Rhône-Méditerranée en raison de la présence de centrales nucléaires en circuit ouvert).

Passer des prélèvements aux consommations nécessite de faire des hypothèses sur les "facteurs de consommation", examinés ici. En 2020, les consommations sont estimées à plus de 4,4 milliards de m<sup>3</sup>, l'irrigation agricole en représentant près des deux tiers (irrigation des cultures destinées à l'alimentation humaine et animale notamment, principalement concentrée dans le sud et l'ouest de la France). Les stockages d'eau artificiels - hydroélectricité, retenues agricoles, plans d'eau d'agrément, etc. - ne sont aujourd'hui pas considérés comme consommateurs. Une première estimation du phénomène d'évaporation montre que ces stockages pourraient engendrer des consommations de l'ordre d'un milliard de m<sup>3</sup> par an, élevant donc la consommation annuelle à 5,4 milliards de m<sup>3</sup>.

Au-delà des dynamiques spatiales, une étude plus approfondie des dynamiques saisonnières se révèle nécessaire, compte tenu de la grande variabilité des volumes d'eau disponibles et de la demande en eau au cours de l'année.

France Stratégie - note d'analyse et annexe méthodologique